



MONIQUE LEROUX

POUR UN MOUVEMENT COOPÉRATIF
PROCHE DE SES MEMBRES,
ENGAGÉ ET EN CROISSANCE.

WWW.MONIQUELEROUX.COOP


Alliance
Coopérative
Internationale

 **Desjardins**

Chers coopérateurs, Chers collègues,

En proclamant l'année 2012 « Année internationale des coopératives », l'Organisation des Nations Unies a invité le monde entier à jeter un regard nouveau sur les coopératives. La même année, l'Alliance Coopérative Internationale mettait en œuvre le **Plan d'action pour une décennie coopérative** et se tenait aussi à Québec le premier Sommet international des coopératives.

LES COOPÉRATIVES : FORCE LOCALE, PUISSANCE MONDIALE

Nous vivons dans un monde complexe et globalisé. Les enjeux relatifs à la sécurité alimentaire, aux changements climatiques, à la création d'emplois et à l'accroissement des inégalités sociales nous interpellent tous.

Fort d'un milliard de membres et de nos réseaux locaux, régionaux et nationaux, notre mouvement coopératif contribue à la résolution des enjeux mondiaux les plus pressants. Tout cela dans un contexte financier très volatil et incertain, auquel s'ajoute une révolution numérique et technologique sans précédent.

Miser sur la force d'un réseau mondial dont l'action est ancrée dans les communautés et les coopératives locales, et capable d'innover et de se développer de manière responsable et durable, est au cœur du programme que je propose pour poursuivre les objectifs du **Plan pour une décennie coopérative**.

Le Mouvement coopératif mondial peut et doit faire la différence.

L'ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE : CATALYSEUR DE NOS ENGAGEMENTS ET DE NOS ACTIONS

Sous la présidence de Dame Pauline Green, nous nous sommes donné un **Plan d'action pour une décennie coopérative** afin de stimuler nos initiatives.

S'appuyant sur cinq grands thèmes (participation, durabilité, identité, cadre juridique favorable et capital) endossés par l'ensemble des membres de l'Alliance, ce plan d'action aspire à faire du mouvement coopératif un chef de file reconnu dans le développement économique, social et environnemental. Il vise également à faire du modèle coopératif celui qui est préféré par une majorité de gens et dont la croissance est la plus forte. Je souscris entièrement à ce plan et je fais miens ces grands objectifs.

Alors que nous pouvons constater les progrès accomplis dans la réalisation du Plan d'action, je tiens à saluer le travail de tous ceux et celles qui contribuent, à tous les niveaux, à l'atteinte de ces objectifs ambitieux

Il nous faut poursuivre les efforts au niveau local, national et international, de même que sectoriel. Avec son conseil d'administration et son équipe de gestion, l'Alliance doit jouer un rôle de catalyseur pour coordonner les travaux et stimuler les initiatives partout sur la planète.

MES ENGAGEMENTS À LA PRÉSIDENTE DE L'ACI

Je suis fière d'appartenir au mouvement coopératif, comme personne, comme présidente du Mouvement Desjardins, comme membre du conseil d'administration de l'Alliance et comme citoyenne du monde. Je considère aussi que les coopératives bâtissent des relations privilégiées avec chacun de leurs membres. C'est ce genre de relation que je souhaite développer avec vous, comme présidente de l'Alliance.

DANS CE CONTEXTE :

- Je m'engage à ce que l'Alliance soit une organisation **proche** et au service de ses membres.
- Je m'engage à ce que l'Alliance continue plus que jamais à être **engagée** et à exercer son leadership pour le rayonnement du modèle coopératif.
- Je m'engage à ce que l'Alliance appuie le développement et la **croissance** des coopératives à travers le monde.



UN MOUVEMENT COOPÉRATIF QUI PREND SA PLACE GRÂCE À L'INTERCOOPÉRATION

La plus grande force du mouvement coopératif repose sur notre capacité d'intercoopérer au-delà des frontières, quels que soient notre secteur d'activité économique ou la taille de nos coopératives.

L'intercoopération est le levier capable de propulser le mouvement coopératif et l'Alliance Coopérative Internationale en bâtisseurs de prospérité durable, dans le respect des personnes et de l'environnement.

ENSEMBLE, NOUS RÉUSSIRONS

Je sais qu'avec vous et avec tous les coopérateurs de la planète, nous avons le pouvoir de faire une différence dans le monde.

Nous devons bâtir un monde meilleur, pour les personnes et pour les communautés.

Ensemble, nous réussissons.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Monique F. Leroux'.

Monique F. Leroux,
C.M., O.Q., FCPA, FCA

PRÉAMBULE

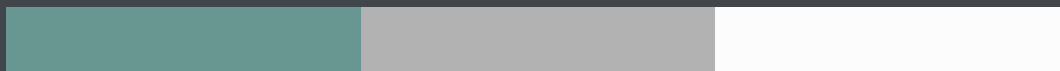
J'adhère entièrement au **Plan pour une décennie coopérative** et j'entends poursuivre, voire renforcer, sa mise en œuvre.

Les résultats obtenus jusqu'à maintenant me conforte et confirme que nous avons les bonnes stratégies. J'entends les renforcer par des actions concrètes et une intercoopération accrue entre les membres de l'Alliance. Conséquemment, le programme que je propose s'appuie sur ce Plan et il s'articule autour de trois grandes orientations : Proximité, Engagement et Croissance.

PROXIMITÉ

ENGAGEMENT

CROISSANCE



Priorité 1

PROXIMITÉ ET SERVICE AUX MEMBRES

METTONS EN PLACE TOUS LES OUTILS NÉCESSAIRES POUR FAVORISER L'INTERCOOPÉRATION ENTRE LES ASSOCIATIONS ET LES COOPÉRATIVES DE TOUTES LES TAILLES À L'ÉCHELLE MONDIALE, NATIONALE ET RÉGIONALE.

1.1 FORCE DES COOPÉRATIVES LOCALES :

Les coopératives locales sont la force motrice de notre grand mouvement. L'Alliance, à travers ses membres nationaux, doit appuyer leur développement et leur croissance par la mise en œuvre de solutions adaptées. Le principe de « Pensée globale, action locale » est au cœur de mes convictions. L'Alliance doit favoriser les initiatives locales, régionales, nationales et sectorielles et agir comme catalyseur à travers le **Plan d'action pour une décennie coopérative**.

1.2 PARTICIPATION DES MEMBRES :

Un haut niveau de participation des membres de l'Alliance à sa vie démocratique est un signe de vitalité et de force. Avec les régions et les secteurs, l'Alliance doit veiller à renforcer le niveau de participation de ses membres à sa gouvernance. La participation démocratique est l'une des plus grandes forces distinctives du modèle coopératif. C'est d'ailleurs l'une des cinq dimensions du **Plan d'action pour une décennie coopérative**. L'Alliance doit être un modèle en ce sens et poursuivre ses réflexions et ses travaux pour renforcer sa gouvernance et son engagement envers ses membres et les coopératives que ceux-ci représentent.

1.3 COMMUNICATION :

À l'ère du numérique, l'Alliance doit tirer parti des nouvelles technologies pour accentuer et moderniser les communications, créer de nouvelles communautés de partage et d'innovation et ainsi augmenter la connectivité entre les membres et l'Alliance. Elle peut le faire par les plateformes de collaboration, les médias sociaux et les autres outils qui favorisent la participation des membres et la dynamisation de la vie démocratique.

Priorité 2

ENGAGEMENT ET LEADERSHIP

MISONS SUR UNE REPRÉSENTATION INTERNATIONALE PLUS FORTE POUR RENFORCER NOTRE IDENTITÉ ET MIEUX FAIRE VALOIR LES PRINCIPES DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU MOUVEMENT COOPÉRATIF.

2.1 LOBBYING INTERNATIONAL :

Sous le leadership de Dame Pauline, l'Alliance et le mouvement coopératif se sont illustrés plus que jamais sur toute la planète. L'Alliance doit poursuivre les efforts de représentation auprès des instances internationales afin de faire reconnaître et rayonner le mouvement coopératif. Elle doit devenir un acteur incontournable dans l'élaboration des politiques publiques économiques et sociales. Elle doit s'assurer d'être représentée aux principales tables de décision (ex. : ONU, BM, FMI, B7/G7, B20/G20, etc.). De même, l'Alliance doit intervenir auprès des pays accusant des retards, par un soutien aux efforts de représentation de ses membres. Finalement, elle doit accroître sa présence dans les médias et les grands rendez-vous internationaux tels que le Forum économique mondial et le Sommet international des coopératives.

2.2 RESPONSABILITÉ SOCIALE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE :

La responsabilité sociale fait partie de l'ADN des coopératives puisqu'elles visent ultimement à améliorer le bien-être social et économique des personnes et des communautés. Elles doivent nécessairement faire partie de la résolution des grands enjeux économiques, sociaux et environnementaux de notre temps (santé, alimentation, éducation, changements climatiques, etc.). L'Alliance doit mobiliser les grands groupes coopératifs, notamment financiers, pour influencer les stratégies de placement et de financement et ainsi favoriser un développement durable.

2.3 ÉDUCATION ET RELÈVE :

Le modèle d'entreprise coopératif n'est pas suffisamment enseigné, notamment aux niveaux d'éducation supérieurs. Il ne fait pas l'objet de recherches systémiques et il n'est pas beaucoup promu comme levier entrepreneurial. L'Alliance a le rôle d'identifier les grands thèmes de recherche et d'accentuer la capacité d'influence de ses membres, notamment par des outils de promotion et d'information. Quant à la relève, l'Alliance doit contribuer au développement des futurs leaders coopératifs, incluant *l'empowerment* des femmes et la promotion de la diversité. Elle doit aussi faciliter les stages internationaux et le mentorat au sein des membres de l'Alliance avec les réseaux coopératifs.

Priorité 3

CROISSANCE ET SOLIDITÉ

LE MOUVEMENT COOPÉRATIF DOIT DEVENIR UN CHEF DE FILE RECONNU DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL. POUR Y PARVENIR, SOUTENONS LES COOPÉRATIVES AFIN QU'ELLES PUISSENT CROÎTRE ET S'ÉPANOUIR DAVANTAGE À TRAVERS TOUT LE RÉSEAU DU MOUVEMENT COOPÉRATIF MONDIAL.

3.1 IDENTITÉ COOPÉRATIVE :

L'Alliance doit poursuivre le travail visant une plus grande reconnaissance de la marque coopérative (logo COOP, domain.coop, etc.). Elle doit aussi poursuivre les efforts de collecte de données afin de démontrer l'impact des coopératives (par exemple avec le World Cooperative Monitor). Il s'agit de leviers incontournables pour la croissance des coopératives dans le monde. Une identité unifiée et forte est un préalable à la poursuite des objectifs de croissance du mouvement coopératif.

3.2 FILIÈRES ÉMERGENTES :

Par son soutien à la recherche et à l'innovation, l'Alliance doit être un leader dans le développement de nouvelles filières coopératives. Ces dernières apportent des solutions nécessaires aux enjeux économiques et sociaux actuels comme la santé, la sécurité alimentaire et l'inclusion financière. L'Alliance doit assurer une vigie à l'égard des tendances émergentes et faciliter le partage d'information entre les membres, notamment en ce qui concerne les plans d'action des organisations nationales, régionales et sectorielles. L'Alliance doit agir en leader dans la nouvelle économie collaborative et numérique, dans le respect des valeurs démocratiques et coopératives.

3.3 DÉVELOPPEMENT ET CROISSANCE :

L'Alliance doit être un catalyseur de croissance des coopératives et de création d'emplois. Elle doit pour ce faire faciliter les partenariats d'affaires multisecteurs, stimuler et valoriser l'entrepreneuriat coopératif, la création d'espaces de réseautage (B2B), le partage des meilleures pratiques et le développement de nouveaux outils de financement, de capitalisation et d'échanges commerciaux intercoopératifs. Les grands groupes coopératifs financiers doivent être des leviers de développement pour les autres coopératives et promouvoir le partage d'outils techniques entre coopératives.

FONDATEMENTS ET CONDITIONS DE SUCCÈS

Pour pouvoir réaliser ce programme, l'Alliance doit disposer des fondations nécessaires. La présidence de l'Alliance, en collaboration avec le conseil d'administration et la direction générale, doit définir les orientations stratégiques, aligner le travail de l'équipe de gestion et en suivre la performance à l'aide d'indicateurs de succès.

RESSOURCES HUMAINES :

Des employés et des gestionnaires compétents, qui disposent des moyens nécessaires pour faire leur travail, qui sont hautement mobilisés et qui travaillent en équipe avec les organisations nationales sont à la base de la réussite du programme.

GOVERNANCE :

Un autre pilier de la réalisation du programme consistera à continuer le travail collaboratif pour l'atteinte d'une gouvernance solide et efficace. Cela implique des rôles et responsabilités clairs pour les régions, les secteurs et le siège social. Ce travail devra être complété par des plans de travail concertés et des mécanismes de reddition de compte bien définis.

FINANCE :

L'augmentation du membership et l'accroissement des sources de revenus, notamment en provenance des organisations nationales et internationales (ONU, BM, FMI, etc.) seront nécessaires pour réaliser le programme sans qu'il soit nécessaire d'imposer un fardeau financier supplémentaire aux membres. Nous pourrions pour ce faire nous inspirer des pratiques en vigueur dans certains pays.

SYSTÈMES ET OUTILS :

À l'ère du numérique, l'Alliance, les régions et les secteurs doivent tirer parti des nouvelles technologies pour accroître leur efficacité organisationnelle et opérationnelle. À cet égard, il serait intéressant de miser davantage sur le partage d'outils technologiques entre les membres et l'Alliance ainsi que d'augmenter les échanges de services entre les membres.

MONIQUE LEROUX

AVEC VOUS, JE SOUHAITE
TRAVAILLER DANS LA CONFIANCE
ET L'INTERCOOPÉRATION.

Pour toute question ou commentaire, veuillez communiquer avec moi à

INFO@MONIQUELEROUX.COOP